



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etudiants

Question écrite n° 47473

Texte de la question

M. René Carpentier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le problème du statut de l'étudiant. Le projet d'une allocation (unique) sociale d'études prend l'allure d'une véritable casse des œuvres sociales puisqu'elle prendrait en compte « les revenus de la famille, la distance entre l'université et la résidence, les critères pédagogiques » et ne serait pas cumulable avec la demi-part fiscale et que l'allégement fiscal dont bénéficiaient jusqu'ici les familles ayant des enfants à charge et scolarisés disparaîtrait en 1998. Si l'on y rajoute les suppressions de bourses d'enseignement supérieur pour la rentrée 1997/1998, annoncées dans le dernier numéro de la Lettre du Gouvernement et le projet de « stages diplômants » de 9 mois, payés entre 1 000 et 1 700 francs pour 39 heures hebdomadaires de travail fourni par les étudiants Bac + 2 à Bac + 5, l'on ne peut s'empêcher de conclure que cet ensemble de dispositions aboutira à l'endettement et à la précarisation de toute une génération. Les syndicats d'étudiants et d'enseignants, presque unanimement, demandent notamment : la requisition des facultés « Pasqua » ; le doublement du taux et du nombre de bourses, la mise en place effective de l'année joker, le développement du logement social étudiant et le maintien des aides au logement ; le maintien de l'abattement fiscal pour les familles ayant des enfants à charges scolarisés et le cumul de l'allocation sociale d'études avec la demi-part fiscale ; le bénéfice du demi-tarif sur les transports pour les étudiants ; la discussion avec toutes les parties concernées des modalités de la mise en place de l'allocation sociale d'études, notamment des critères de son attribution ; l'accès à des stages véritablement qualifiants, sous contrôle du ministère, rémunérés selon les niveaux de qualification et d'une durée de 3 mois maximum. Il lui demande, par conséquent, quelles mesures il envisage de prendre pour que notre pays se dote d'une véritable politique d'éducation nationale et donne une chance à cette jeunesse qui s'enfonce dans la désespérance.

Données clés

Auteur : [M. Carpentier René](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47473

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 335